

# PRATIQUES EXEMPLAIRES

## *Description de la pratique exemplaire*

1. Titre de la pratique exemplaire :

### **La famille s'agrandit : Programme exclusif d'ateliers conférences destiné aux employées futurs parents**

#### **Résumé**

La Direction des ressources humaines du CHU Sainte-Justine a comme préoccupation la pérennité de l'emploi en contexte de pénurie. Consciente de la hausse du taux de natalité au sein du personnel, elle s'est donnée comme objectif de mettre en place des programmes novateurs. Les programmes devant être offerts sur le site de Sainte-Justine et axés sur le soutien aux jeunes familles dans le cadre du volet conciliation travail/famille.

La famille s'agrandit se veut un programme d'information qui s'adresse exclusivement aux employées. Les sujets touchent les parents, les mères et les enfants (0 à 5 ans). Ce programme d'accompagnement offre l'opportunité aux futures, nouvelles mamans et à celles qui sont de retour au travail de recevoir de l'information ciblée et de précieux conseils des professionnels de la santé de l'établissement. Il favorise également la formation de groupes de soutien naturel au sein des participantes.

Le programme comprend des journées d'ateliers conférences, conçue pour de petits groupes de 25 mamans, qui s'adressent exclusivement aux employées en congé de maternité ou parental. Une série de conférence midi est également proposée pour les futures mamans et pour celles de retour au travail.

Nom : Sylvie Noël, conseillère développement organisationnel

Courriel : [sylvie-noel@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sylvie-noel@ssss.gouv.qc.ca)

#### ***Elle est liée aux normes***

2. Veuillez indiquer de quelle façon cette pratique est liée aux normes d'Agrément Canada en sélectionnant la section de normes appropriée, ainsi que la norme.

#### *Section de normes*

Efficacité organisationnelle

#### **Norme**

8.0 Les dirigeants de l'organisme favorisent une culture positive en milieu de travail et appuient un juste équilibre travail-vie.



### ***Elle est durable***

3. Depuis combien de temps cette pratique est-elle en place au sein de votre organisme? Si votre organisme est composé de plusieurs établissements, cette pratique a-t-elle été mise en œuvre dans l'ensemble de ceux-ci?

En 2009, le programme d'ateliers conférences «La famille s'agrandit» voit le jour. En 2010, on passe de 4 journées à 6. Face au succès croissant, un deuxième volet d'ateliers conférences s'ajoutera en 2012, pour la future maman et celle qui est de retour au travail.

### ***Elle est originale et innovatrice***

4. Pourquoi votre organisme a-t-il décidé de mettre en œuvre cette pratique?

Pour la Direction des ressources humaines du CHU Sainte-Justine qui a comme mission d'améliorer la santé des enfants et des mères du Québec, le volet conciliation travail/famille du personnel désirant des enfants ou ayant de jeunes enfants est une réelle préoccupation et prend tout son sens. C'est aussi un facteur important relié la pérennité de l'emploi en contexte de pénurie. Consciente de la hausse du taux de natalité au sein de l'établissement depuis 5 ans, la direction s'est donnée comme objectif de mettre en place des programmes novateurs axés sur le soutien aux jeunes familles. Également en lien avec la mission (nos employés parents sont aussi nos clients) et notre statut d'hôpital promoteur de santé selon l'OMS.

5. Quels sont les critères qui contribuent à rendre cette pratique originale et innovatrice?

- Offrir aux employés un accès privilégié leur permettant de recevoir de l'information et de précieux conseils des médecins et des professionnels de la santé du CHU Sainte-Justine;
- Présenter au personnel désirant des enfants des ateliers et conférences dont les sujets touchent les futurs et nouveaux parents et les enfants (0 à 5 ans);
- Offrir un programme d'accompagnement à l'employée avant, durant la période de congé de maternité ainsi qu'à son retour au travail;
- Favoriser la création de groupes de soutien naturel pour les futures et nouvelles mamans;
- Faire connaître et promouvoir la Collection parent publiée aux Éditions du CHU Sainte-Justine.

### ***Elle est centrée sur le client et la famille***

6. Comment cette pratique permet-elle aux clients et aux familles d'influencer la façon dont s'effectue la prestation des services au sein de votre organisme?

Le succès du programme repose sur le fait qu'il est centré sur les besoins de l'employée dans son rôle de parent. La formule a été pensée en fonction des besoins d'information et des sujets d'intérêt chez une future ou nouvelle maman.



Le premier volet du programme comprend des journées d'ateliers conférences, entièrement gratuites qui s'adressent exclusivement aux employés en congé de maternité ou parental. Cette activité est conçue pour de petits groupes de 25 mamans qui sont invitées à y assister avec leur bébé. En plus d'une place réservée de stationnement, un coin pour l'allaitement, pour langer et une halte garderie sont situés à proximité de salle de conférence. De plus des bénévoles peuvent s'occuper de l'enfant et de la fratrie, si il y a lieu.

Chaque journée comporte deux conférences d'une heure entrecoupées d'un repas où l'employé en congé de maternité est encouragé à inviter un collègue de travail. Les sujets sont présentés par des médecins et des professionnels de la santé et touchent la mère et l'enfant âgé entre 0 et 2 ans

En 2012, s'amorcera le deuxième volet du programme, soit une série de conférences midi ayant un contenu «Trucs et conseils». Les thèmes sont uniquement en lien avec les mêmes préoccupations mais ciblent les employées en période de grossesse et celles de retour au travail.

### ***Elle est évaluée régulièrement***

7. De quelle façon évaluez-vous cette pratique? À quelle fréquence effectuez-vous l'évaluation?

Un formulaire d'évaluation portant sur le contenu et l'intérêt de la conférence, la performance du conférencier et sur l'organisation logistique de la journée est remise à chaque participant. Une compilation du formulaire est effectuée pour documenter cette activité pour en valider les contenus et pour développer des thèmes qui suscitent l'intérêt des participantes. Depuis 2009 nous sommes passé de 2 à 6 journées d'ateliers/conférences par année. De nouveaux sujets se sont également ajouté au programme 2011 à la demande des participantes : Le massage du bébé et Dès ma naissance, je communique. De plus, la saisie des données est effectuée dans le logiciel de gestion en ressources humaines SAGE (Système avancé en gestion d'entreprise inc.)

Au delà des évaluations formelles très positives, nous sommes déjà confrontés à une saturation du taux d'inscription des journées d'ateliers conférences. En raison de la demande, nous devons idéalement envisager dans l'avenir de faire deux sessions complètes au printemps et à l'automne. La promotion du programme La famille s'agrandit par les employées de retour au travail se traduit par des demandes des futures mamans avant même qu'elles quittent pour leur congé de maternité.

L'expérience des trois dernières années démontre clairement que l'implantation du programme La famille s'agrandit répond à un réel besoin chez ses employées et favorise la création de groupes de soutien naturel pour ces mères.



***Elle démontre l'atteinte de résultats positifs et l'efficacité des pratiques***

8. Quels processus ont été améliorés par la mise en œuvre de cette pratique dans votre secteur?

- Maintien des liens avec l'employeur : Chaque année, on constate que 70% des participantes viennent assister à au moins de 2 journées d'ateliers conférences.
- Maintien des liens avec le milieu de travail et les collègues : La majorité des participants profitent des périodes de pause lors des ateliers pour rendre visite à leurs collègues de travail et présenter leur enfant.
- Reconnaissance écrite et verbale des employées sur l'accès privilégié à des services d'information qui touchent leur vie familiale
- Contribution tangible de l'employeur à mettre de l'avant des programmes axés sur l'équilibre vie/travail.
- Renforce le sentiment d'appartenance. Quelques témoignages d'appréciation : Merci d'avoir pensé à nous – Conférences enrichissantes et intéressantes – Belle activité.
- La promotion du programme La famille s'agrandit se fait principalement par les employées de retour de leur congé de maternité. Promotion par l'employé des biens faits engendrés par la mise en place de ce programme.

***Elle peut être adaptée à d'autres organismes***

9. Communiquez-vous vos résultats à d'autres organismes?

**Oui**

*Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom des organismes avec lesquels vous partagez vos résultats, ainsi que la façon dont vous procéder.*

Comité inter établissements de développement des ressources humaines (CIDRH)  
Organisme de promotion du développement des ressources humaines au Québec.  
L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)  
La table des directeurs ressources humaines.

10. Quelles sont les ressources nécessaires à d'autres organismes de votre milieu pour mettre en œuvre cette pratique?

Responsable de programme : Duré du mandat étalé : 30 à 45 jours

Conférenciers : Durée conférence 1 h 30 x tarif horaire

Secrétariat : Durée du mandat étalé : 15 jours

Bénévoles : 2 bénévoles x 7 h x nombre de journées planifiées

Logistiques :

Matériel de sollicitation      Lettres, formulaires d'inscription, formulaire d'évaluation, etc.



Programme Graphisme et production du programme  
Location ou réservation de salle  
Salle de conférence, salle de repas, salle pour garderie  
Service alimentaire Pause santé et repas  
Coût approximatif : 15,000\$ à 25,000\$